

*A GENÈVE***L'OUA et le CICR**

Le 18 juin, S. E. M. Diallo Telli, secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine, accompagné de M. Gratien Pognon, secrétaire général adjoint, a rencontré à Genève M. Marcel A. Naville, président du Comité international de la Croix-Rouge.

M. Diallo Telli a procédé avec M. Naville à un large échange de vues sur les problèmes d'intérêt commun dans l'ensemble du continent africain, et, en particulier, sur les conditions et les modalités d'une coopération efficace entre le CICR et les Etats indépendants d'Afrique.

Deux publications du CICR

Le Comité international vient d'éditer une plaquette intitulée *Droits et devoirs des infirmières, définis par les Conventions de Genève du 12 août 1949*. L'idée de base de cette publication est simple: rassembler en un seul ouvrage de dimensions modestes et, partant, d'une lecture aisée, les dispositions essentielles des quatre Conventions de 1949 relatives aux Services de Santé et au personnel sanitaire. On offre ainsi, outre des connaissances spécialisées, un enseignement fondamental des principes et de l'esprit même des Conventions. Ajoutons que cette brochure, d'une cinquantaine de pages environ, est éditée en langues française, anglaise, espagnole et allemande et qu'elle peut être obtenue auprès du CICR, à Genève, au prix de 1,50 fr. s. l'exemplaire.